

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL  
d'ACTION SOCIALE de la COMMUNE de CRÊCHES/SAÔNE

**SÉANCE du 30 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CRÊCHES-SUR-SAÔNE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Valentin CARRERAS.

**Présents** : Valentin CARRERAS, Président,

BERTHIER Marie-Claude - BOUILLOUX Valérie - CARREIRO Céline - CIERNIAK Cécile - CURAILLAT Françoise - DE CROMBRUGGHE Claire - ESCANO Gérard - FERREIRA NUNES Océane - GAUTHIER Danielle - GOMES Sandrine - MORAND Aline - PATISSIER Muriel - SIGNORET Pierre.

**Étaient excusés** : LENOIR Christiane (pouvoir à Françoise CURAILLAT) - VAZ Christine (pouvoir à Claire De Crombrughe) - THIBERT Vincent (pouvoir à Pierre SIGNORET).

**Objet : Élection du Vice-Président du CCAS**

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président »

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Mme CURAILLAT Françoise s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du (de la) Vice-Président(e) à bulletins secrets ;

Le Conseil d'administration, après avoir procédé au vote à bulletins secrets,

- Constate les résultats du vote :

Candidat :

- Pour: 17
- Contre: 0
- Blancs: 0

- Élit CURAILLAT Françoise, Vice-Président du CCAS.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Valentin CARRERAS.

